



PRIME DE 3000 EUROS :

**« REPONSE NEGATIVE
ET DEFINITIVE »**

**a dit M. de Romanet hier à 18h à l'Intersyndicale
CDC**

... Il nous transmettra une proposition de calendrier de discussions / négociations sur des thèmes structurels, objectif 2009... (calendrier attendu pour jeudi matin).

Nous avons exigé qu'il place en tête de son calendrier, toutes affaires cessantes, des négociations sur le pouvoir d'achat et les réponses nécessaires à court terme : pour nous, une prime uniforme pour tous !!

Sans réponse à ce besoin de pouvoir d'achat supplémentaire, nous ne discuterons pas de mesures futures éventuelles!

Il n'a pas voulu ouvrir la porte à ce volet essentiel ! et considère toujours qu'il n'est pas opportun pour la CDC de verser une prime au personnel...

**RENFORCONS NOTRE
MOUVEMENT !!!**



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Paris, le 5 mars 2008

A l'attention de Mesdames et Messieurs les responsables des organisations syndicales

Chère Madame, Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 4 mars et ai noté que vous souhaitez me rencontrer le mardi 11 mars prochain.

Je suis très attaché à ce que le dialogue social à la Caisse des Dépôts se déroule au mieux. Je souhaite ainsi que les partenaires sociaux puissent se réunir rapidement afin notamment d'identifier ensemble les moyens de développer et de sécuriser pour l'avenir les mécanismes de redistribution en vigueur.

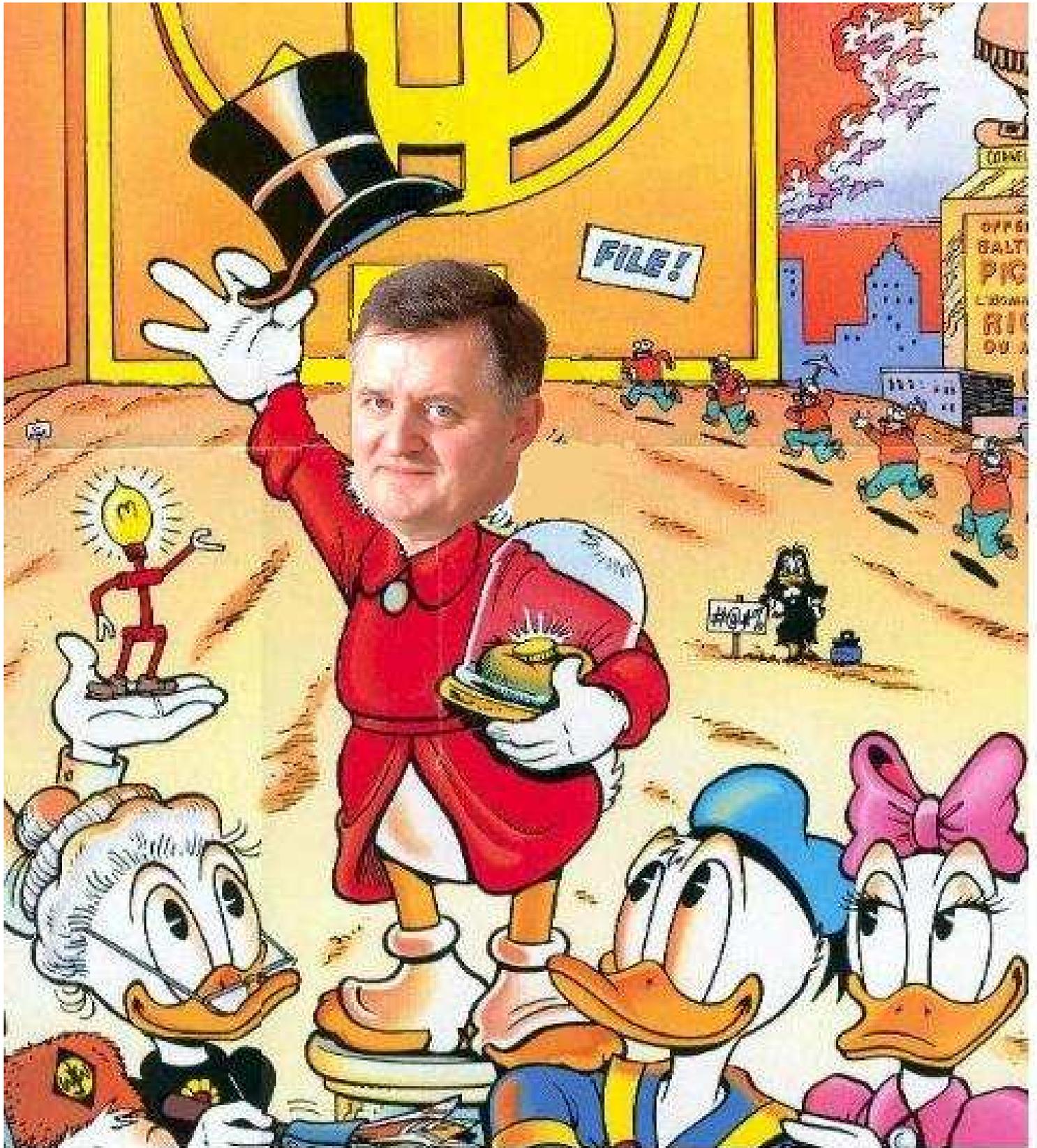
S'agissant de la demande d'attribution d'une prime exceptionnelle de 3 000 €, je suis dans l'obligation de vous confirmer que je ne suis pas en mesure d'y répondre favorablement pour les raisons que je vous ai déjà exprimées et que je vous expliciterai de vive voix.

Comme vous le souhaitez, je vous propose de recevoir deux représentants de chacune de vos organisations syndicales le mardi 11 mars afin d'évoquer ces différents points.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués *et*

les meilleurs -

Augustin de Romanet



augustin de PICSOUNET